

Le moment où la grève est devenue interdite



Après les mutations forcées et les violences sur lycéens, la remise en cause
du droit de grève par réquisition...

Panique à bord, répression toute !

Alors que les mobilisations pour les hausses salariales se poursuivent après la grève du 29 septembre, SUD éducation apporte son soutien ferme et entier aux salarié·es en grève dans les raffineries. Leur combat met au jour la colère de l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, y compris de l'Éducation nationale. **La réquisition des grévistes est une atteinte inacceptable au droit de grève**, SUD éducation est prêt à s'engager dans une riposte à la hauteur des attaques.

Les personnels sont encore dans la crainte d'une future **réforme des retraites**. Pour eux, un report de l'âge de départ en retraite est inenvisageable et inacceptable. Ils savent que d'autres solutions sont possibles, à commencer par la taxation des profits des capitalistes.

SUD éducation se prépare à mettre toutes ses forces dans la bataille **contre le report de l'âge de départ en retraite**.

Pour assouvir les "besoins immédiats" des entreprises, Macron a annoncé sa **réforme du lycée pro** : hausse de 50% des périodes de stage en milieu professionnel, carte de formation locale et donc rupture d'égalité pour les élèves, pertes d'heures d'enseignement, suppression massive de postes... **Le gouvernement poursuit sa destruction du service public d'éducation**.

Salaires, retraite, éducation, la situation sociale exige une riposte déterminée. Chacun·e de nous est concerné·e. **C'est pour cela que SUD éducation appelle l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale à rejoindre le mouvement de grève interprofessionnelle le mardi 18 octobre 2022.**

Ensemble, mettons un coup d'arrêt à cette politique au service des plus riches qui nuit à l'intérêt général.